

Solution globale pour un désordre général par Reynald Masini

Les contributions indirectes sont, en France, un capharnaüm si complexe que plus personne n'arrive à naviguer sur l'ensemble de ses méandres. La gestion des non-impositions, rabais fiscaux, niches du même bois, exonérations de taxes, de cotisations et autres redevances mobilise une armée de fonctionnaires qui pourraient trouver une occupation plus rentable pour l'Etat.

Pour récupérer quelques millions sur un trou budgétaire de 140 milliards, les députés pondent des kilomètres de nouvelles lois et taxes diverses dont le mode d'encaissement coûte aussi cher que les rentrées escomptées.

Toutes ces mesures, suicidaires pour le budget de l'Etat, n'ont pas enravé l'hémorragie des postes de travail en France. Le message est toujours le même : il n'y a pas d'autre solution que la relance économique dans le pays. Or il existe d'autres choix que réduire les salaires français à 250€ par mois et relancer uniquement l'économie des riches.

En prenant le mal à la racine, il est possible de réconcilier les intérêts des salariés et des patrons pour faire barrage au dumping antisocial et anti-écologique pratiqué dans certains pays par des industriels locaux et européens peu scrupuleux.

La révision de la fiscalité indirecte que je propose via une TFA à taux flottant permettrait de résoudre de manière équitable une quantité de disparités. Elle harmoniserait les conditions sociales et environnementales pratiquées dans chaque entreprise commerçant en France, quel que soit son lieu de production.

Cette justice rendue aux entreprises françaises, l'Etat pourrait supprimer toutes les exonérations de taxes et de cotisations qui tentent maladroitement d'atténuer les difficultés à produire en France.

La même loi permettrait de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. Elle intègre aussi la taxe carbone pour toutes les entreprises commerçant en France quel que soit leur lieu de production.

Elle décourage aussi le chantage à la délocalisation des entreprises.

Ce serait plus de 100 milliards d'Euros récupérés par l'Etat, sans mettre en danger les entreprises françaises.

1,5 à 2 millions de postes de travail relocalisés en France, sans péjorer les marges bénéficiaires des entreprises, ni les salaires.

Une relance économique durable par une redistribution équitable du PNB.

Cette TVA à taux flottant permettrait aussi un transfert du transport routier vers le rail et les voies navigables, sans péjorer l'emploi dans le secteur des transports.

Reynald Masini, partenaire de Autres Mondes www.autresmondesdiffusion.fr

Et parce que les salariés français ne sont pas seuls au monde, ce projet est une incitation forte pour améliorer les conditions de travail dans le Tiers-Monde.

J'ai développé l'argumentation complète : motivations pour cette réforme, mécanisme de la réforme, réponses aux objections dans deux « plaidoyers » dont l'un s'adresse aux patrons et l'autre aux salariés. Ils sont vendus en 2 fichiers PDF au prix de 3 Euros pour couvrir les frais et sortir de la logique de gratuité qui prévaut sur Internet et aboutit en fait à soumettre le web à la publicité : la gratuité n'existe que grâce à la pub, elle nous soumet donc à une idéologie de surconsommation d'objets inutiles.

Si vous êtes pressés, il est possible de commencer par la seconde partie où est détaillée la réforme, et de revenir ensuite sur la 1^{ère} et la 3^{ème} pour approfondir le sujet. Je freste oluouvert à toutes les critiques et suggestions.

Pour se procurer ces fichiers : <http://www.geobiologie-masini.org/librairie.htm>

Cette page peut être librement reprise par d'autres sites ou blogs pour aider à la diffusion de ce projet.